

## Le courrier de Nicolas Dupont-Aignan

Madame, Monsieur,

Vous m'interrogez sur le volet logement de mon projet pour la France, et plus spécifiquement le logement étudiant et je vous en remercie.

Le logement étudiant est le parent pauvre de l'action publique, condamnant trop souvent de nombreux étudiants à une précarité inadmissible, voire pire.

Cet aspect majeur de la vie étudiante figure ainsi parmi les mesures que j'avance pour le monde étudiant, que vous pouvez retrouver à cette adresse : <http://www.debout-la-republique.fr/article/etudiants-soyez-libres-de-votre-orientation>

Néanmoins, le problème tient aussi et surtout à la résolution de la crise globale du logement en France, la détente du marché immobilier étant la clé d'un accès pour tous à cette ressource vitale.

Pour ma part, je pense qu'il est possible de résoudre, en quelques années, la crise du logement qui frappe notre pays. Cela exige la mise en œuvre d'une politique du logement cohérente et volontariste, c'est-à-dire une politique qui est à l'opposé de ce qui est fait depuis plusieurs décennies à nos concitoyens. La multiplication des dispositifs, tant dans le secteur du logement public que privé, n'a en effet pas permis de résoudre ce problème, qui concerne tant de Français, malgré les sommes considérables investies par l'Etat, notamment à travers divers dispositifs d'allègements fiscaux.

Le problème de fond reste le manque de logements dans les grandes agglomérations. Pour répondre à cette difficulté, il faut accroître l'offre globale de logements. Ceci nécessite, d'une part, la libération de foncier constructible, le cas échéant par la mise en place d'une fiscalité incitant à la vente des terrains encore non-construits, et d'autre part, la rénovation de logements défraîchis, par des aides financières. Par ailleurs, il faut encourager la mise sur le marché de la location immobilière des logements vacants et disponibles immédiatement (dont le nombre est estimé à plusieurs centaines de milliers) par le développement du "bail glissant". Celui-ci, signé pour une durée d'au moins un an entre une collectivité publique ou une association d'un côté et un propriétaire privé de l'autre, est ensuite transféré au ménage occupant, afin d'accompagner les Français les plus défavorisés, qui ne peuvent pas prétendre aujourd'hui à un logement dans le secteur locatif privé, dans leur accession durable au logement. L'accompagnement, au cours des premiers mois, du locataire encourage les propriétaires à louer leur logement.

La résolution de la crise du logement passe ensuite aussi par une meilleure organisation des institutions en charge du logement social. Il est indispensable de fusionner toutes les agences et entités en charge de sa gestion en une seule, fortement déconcentrée car la situation du logement varie fortement d'un territoire à l'autre et doit être suivie localement, mais capable de fournir un suivi de l'évolution du parc social à l'échelle du pays, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Il faut encore recentrer le logement social sur sa raison d'être : assurer l'accès des plus démunis à un logement. Selon les critères d'accession au logement social en vigueur aujourd'hui, plus de 60% des Français pourraient prétendre à un logement social, ce qui signifie, outre la stagnation relative des revenus des classes moyennes, que cette politique n'est pas assez ciblée : il n'est donc pas étonnant qu'elle manque sa cible. Il faut réserver, immédiatement, le logement social aux 25% de Français les plus défavorisés, ce qui n'exclut d'ailleurs pas le maintien d'une certaine mixité sociale. Aujourd'hui, plus de 350 000 logements sociaux sont occupés par des ménages déclarant des revenus supérieurs aux plafonds en vigueur. Parmi ceux-ci, 50 000 déclarent des revenus mensuels supérieurs à 11 000 euros. Ce n'est pas acceptable quand des milliers de Français dorment dans la rue, leur voiture ou des appartements insalubres.

L'application de surloyers n'est pas satisfaisante, car elle ne résout pas la question de la libération de ces logements sociaux pour les personnes qui en ont besoin et, au contraire, sert de justification aux ménages dépassant les plafonds de revenus pour continuer à occuper un logement qui ne leur est

plus destiné. Par ailleurs, le non respect de la loi SRU (un tiers des communes concernées !) doit être plus sévèrement réprimé, notamment par la limitation de la construction de logements privés dans les communes ne respectant pas notoirement cette loi. Cette dernière doit d'ailleurs être précisée, car de plus en plus de communes et de sociétés HLM construisent des logements sociaux dits "haut de gamme" ne s'adressant pas aux plus démunis : il s'agit donc, dans une certaine mesure, d'un contournement de la loi SRU, dont la vocation première est bien d'aider les Français les plus démunis.

Enfin, ma première décision en matière de logement concernera la construction de 25 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires, ce qui correspond au nombre de places louées par l'Etat (hors collectivités) en permanence dans des hôtels en 2011, pour un coût total de 244 millions d'euros. Cette politique court-termiste est le reflet de l'échec, depuis trente ans, des gouvernements successifs à offrir une solution durable à un problème ancien.

Pour aller plus loin, je vous invite bien entendu à vous rendre sur mon site de campagne [www.nda2012.fr](http://www.nda2012.fr) qui comprend, outre mes principales propositions : [http://www.debout-la-republique.fr/sites/default/files/brochure\\_37\\_propositions\\_web.pdf#utm\\_source=projet0212&utm\\_medium=site&utm\\_campaign=dlldirect&utm\\_content=page](http://www.debout-la-republique.fr/sites/default/files/brochure_37_propositions_web.pdf#utm_source=projet0212&utm_medium=site&utm_campaign=dlldirect&utm_content=page), une foule d'informations sur mon projet pour la France et mes prises de position récentes.

Plus que jamais, à l'heure d'une crise économique et politique sans précédent, l'élection présidentielle, clé de voûte de notre démocratie, sera cruciale pour notre avenir et celui de notre pays.

### **Ne ratons pas ce rendez-vous majeur !**

Dimanche, vous aurez la possibilité de choisir un projet différent, qui va à la racine des problèmes de notre pays et ose les solutions audacieuses - sortie de l'euro, financement à taux bas par la Banque de France de grands programmes nationaux et remise en cause du libre échange déloyal - qui permettront enfin de redresser la France.

Ces solutions, seules entre toutes, offriront de nouveau au peuple français la possibilité de maîtriser son propre destin et par là de recouvrer sa dignité : de prendre les décisions nouvelles et courageuses à même de relocaliser l'activité économique, d'investir massivement dans les projets d'avenir, de résorber le chômage, et ainsi de rendre à la Nation les moyens nécessaires à la résolution des problèmes multiples et cumulatifs qui l'accablent depuis des décennies.

Rendre le pouvoir aux Français et le leur rendre pour qu'ils puissent enfin surmonter leurs difficultés et bâtir de nouveau un avenir meilleur, pour eux-mêmes et pour leurs enfants, tel est le sens de ma candidature à l'élection présidentielle.

Bien entendu, si le sens de ma démarche et ma passion de la France rejoignent vos propres convictions, je vous encourage à me soutenir dans la dernière ligne droite de la campagne de premier tour, par l'un des biais évoqués en toute fin de ce message. Compte tenu de l'âpreté de ce combat et de la modestie de nos ressources face aux moyens gigantesques des grands appareils partisans, aucun soutien, de quelque nature que ce soit, ne sera de trop.

Espérant avoir répondu à votre attente et pouvoir compter sur vous à l'heure du choix,

Bien Fidèlement.

**Nicolas DUPONT-AIGNAN**

*Candidat à la présidence de la République  
Député de l'Essonne – Maire d'Yerres*